

Le passage aux 37 heures

Réhabilitons la valeur travail en France

Le passage aux 35 heures, décidé par le gouvernement de Lionel Jospin en 2000, a été une erreur historique pour notre pays. Les 35 heures coûtent 22 milliards d'euros par an à l'Etat, pèsent sur la compétitivité de notre économie et contribuent à faire stagner le pouvoir d'achat des Français. Elles ont également participé à une dévalorisation de la « valeur travail », en laissant croire que moins l'on travaille, plus on est heureux.

Les centristes, qui œuvrent à réconcilier compétitivité économique et reconnaissance du travail se sont opposés à leur création et se sont toujours déterminés en faveur des aménagements successifs qui ont été apportés aux 35 heures.

Dans cette droite ligne, Hervé Morin a récemment proposé une idée neuve pour répondre à l'endettement et revaloriser le travail en France, afin qu'il redevienne un accomplissement, une création, une entreprise personnelle, une responsabilité : le passage aux 37 heures.

LES CHIFFRES CLES

L'endettement public atteint désormais **86,2 %** du PIB

22 milliards d'euros : c'est le coût des 35 heures par an pour l'Etat

90% des jeunes et des étudiants pensent qu'ils auront des difficultés à trouver un emploi

1,2% en 2010 : c'est l'augmentation du pouvoir d'achat en France, contre 1,6% en 2009

La durée effective moyenne de travail hebdomadaire des Français est de **41 heures**.

Sur la période 1997-2000, la compétitivité des entreprises ayant adopté les 35 heures, mesurée par la productivité globale des facteurs (capital et travail), a reculé de **3,7 %** face aux entreprises restant aux 39 heures (INSEE)

43,8% et 25,8% : c'est l'augmentation (en euros courants) entre 2000 et 2008 du coût du travail en France, respectivement dans l'industrie et les services. Dans le même temps, le coût du travail n'augmentait que de 21,8% en Allemagne pour l'industrie, et de 12,2% pour les services (Eurostat).

1. *Un coût économique considérable*

Le passage aux 35 heures coûte 22 milliards d'euros par an à l'État. Il a également fragilisé des pans entiers de l'économie française, en mettant notamment à mal le budget des hôpitaux, entraînant une multiplication du nombre de jours de RTT et d'heures supplémentaires accumulés et non payés depuis des années.

Les 35 heures ont plombé la compétitivité française, notamment face aux autres pays européens. Leur entrée en vigueur coïncide avec le décrochage entre la France et l'Allemagne au début des années 2000. C'est à ce moment que le poids de nos exportations dans le total des exportations des pays de la zone euro a commencé à chuter, passant de 17% en 1998 à 13,1% en 2010.

Au début des années 2000, l'Allemagne a mis en place une stratégie de compétitivité forte basée sur la maîtrise des finances publiques, une flexibilisation du marché du travail et une politique de modération salariale, quand la France imposait une réduction forte et uniforme de la durée du travail par la loi.

2. *Une précarisation des emplois, une détérioration des services*

Les 35 heures ont également créé de la précarité pour les travailleurs français en multipliant le recours aux emplois à temps partiel, dont les femmes et les jeunes ont notamment été les premières victimes.

Elles ont, de plus, eu un effet dramatique dans certains secteurs, comme le milieu hospitalier. On constate depuis l'adoption des 35 heures, une intensification de la charge de travail dans certaines professions, comme pour les infirmières et les aides-soignantes, avec une augmentation de la durée de travail journalière qui peut se faire au détriment de la qualité des soins.

3. *Une dévalorisation de la valeur travail*

Les 35 heures ont instillé l'idée selon laquelle le bien-être d'une société est lié à la baisse du temps de travail.

Le travail doit retrouver en France le sens qui lui incombe : la créativité, la réalisation personnelle, l'utilité sociale.

Les 35 heures ont été fondées sur une erreur majeure de diagnostic : le partage du temps de travail ne crée pas d'emploi. C'est la croissance, qui entraîne l'activité, qui permet de créer des richesses, et donc de les partager.

Une solution nouvelle : les 37 heures

Hervé Morin s'est récemment prononcé en faveur d'un passage aux 37 heures.

Ce dispositif repose sur 3 principes :

- Un effort de sortie de crise équitablement réparti
- Pas de perte de pouvoir d'achat pour les français
- Une entrée en vigueur souple basée sur une négociation avec les partenaires sociaux.

1. Sortir du dualisme « augmentation des impôts/réduction des dépenses de l'Etat »

Pour venir réduire notre endettement, jusqu'à présent, seuls deux leviers d'action avaient été utilisés: la réduction des dépenses de l'État et l'augmentation de ses recettes, grâce aux impôts.

Mais ces deux voies, aussi nécessaires soient-elles, ont montré leurs limites :

- La réduction de la dépense de l'État est un mécanisme lent, qui produit des effets sur le long terme.
- La hausse des impôts a elle aussi montré ses faiblesses : la France est le pays d'Europe où les prélèvements obligatoires sont les plus élevés.

Hervé Morin propose aujourd'hui une troisième voie : que la durée hebdomadaire du travail, dans le public comme dans le privé, soit fixée à 37 heures hebdomadaires.

2. Une étape vers une réforme globale

Les 37 heures ne sont pas une simple réponse à la dette ou à la crise. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une réforme globale du droit du travail et du marché du travail, en concertation avec les partenaires sociaux :

- Instauration d'un contrat de travail unique à droits progressifs, alliant tout à la fois une plus grande souplesse du marché du travail pour favoriser l'embauche et une meilleure protection des salariés qui verront leurs droits sociaux augmenter au fur et à mesure du temps passé dans l'entreprise.
- Création d'une TVA pour l'emploi, qui permettra une baisse massive des charges : les produits français seront moins chers à l'export, et les 75 millions de touristes étrangers financeront notre protection sociale en payant la TVA.
- Création d'un « Grenelle de la fiscalité », qui fixera la part de la TVA pour l'emploi consacrée à la hausse des salaires et celle consacrée à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

3. Quel impact économique ?

L'impact du passage aux 37 heures sera immédiat, et évitera une hausse inconsidérée des prélèvements obligatoires, qui signerait une nouvelle diminution du pouvoir d'achat des Français. En travaillant 24 minutes de plus par jour, ce sont près de 15 milliards d'euros d'économies qui seront réalisées immédiatement pour réduire notre déficit, soit un gain de 0,3 point de croissance.

4. Une réponse flexible et évolutive

Contrairement aux 35 heures, cette nouvelle législation ne sera ni figée, ni rigide. Il s'agit de permettre à tous de travailler 2 heures hebdomadaires de plus par semaine, annualisées, après des accords de branches et sans perte de salaire, pour relancer l'économie française.

Et ailleurs ?

La durée conventionnelle moyenne de temps de travail dans l'Union européenne est de 38,6 heures par semaine. Dans plusieurs pays, la durée du travail est déjà de 37 heures: l'Allemagne, les Pays Bas, ou encore le Royaume-Uni.

ILS L'ONT DIT :

Hervé Morin, Président du Nouveau Centre

«Je vous propose une troisième voie. Elle a un nom : les 37 heures de travail hebdomadaires dans le privé comme dans le public. Elle aura un impact concret et rapide : l'amélioration de notre croissance, la réduction immédiate de nos déficits. Je le sais, je demande à chacune et chacun d'entre vous un effort. Mais cet effort, je suis sûr que les Français sont prêts à l'accepter, pour leur pays comme pour leurs enfants, et à la condition que cet effort soit partagé par tous, public comme privé, et que l'Etat et les hommes politiques soient exemplaires ».

*Déclaration de candidature à l'élection présidentielle,
Berville-sur-Mer, 27 novembre 2011*

Philippe Vigier, Secrétaire général du Nouveau Centre

«Si la France ne redevient pas compétitive, ce pays ne peut aller que de tensions en tensions, car sans compétitivité, pas d'emplois, du chômage et donc des troubles sociaux ».

Le JDD, 19 novembre 2011

*Document de synthèse réalisé par le Groupe Nouveau Centre de l'Assemblée Nationale
avec le concours du siège du Nouveau Centre*